



CONTACT

- ☎ 03 80 45 95 72
- ✉ asso-dmh@orange.fr
- 📍 17 rue Léon Mauris
21000 - Dijon

RESEAUX SOCIAUX



@assodmh

SITE INTERNET



**NOTRE
ADN**


Promouvoir
les valeurs
du handball


Accompagner
nos joueurs vers
le haut niveau


Partager le
plaisir du jeu

Vous êtes une entreprise ou un particulier,

Vous souhaitez soutenir nos projets :
Rejoignez le club des mécènes du DMH Association

CONTACT

- ☎ 03 80 45 95 72
- ✉ asso-dmh@orange.fr
- 📍 17 rue Léon Mauris
21000 - Dijon

RESEAUX SOCIAUX



@assodmh

SITE INTERNET



De la formation au haut niveau

Le DIJON METROPOLE HANDBALL est un club composé de deux entités, une associative Loi 1901, une professionnelle SASP, évoluant en Pro D2.

Organisation formation DMH Association :

- **découverte / fidélisation** : -9 ans et -11 ans,
- **formation / perfectionnement** : -13 ans, -15 ans et -18 ans Régional,
- **pôle compétition** : -18 ans France & Equipe Réserve évoluant en Nationale 2.

Nos jeunes participent en nombre aux différents stages du Comité et de la Ligue.

Nous travaillons également en proximité avec la section sportive du Collège Marcelle Pardé et le Pôle Espoir handball, plusieurs conventions avec plusieurs lycées de Dijon, l'Université de Dijon, pour permettre à nos joueurs de **réussir à la fois dans leur parcours scolaire et sportif**.

Une pratique pour chacun

Dès le plus jeune âge, nous sommes particulièrement attentifs à accompagner nos joueurs dans leur apprentissage du handball en **mettant particulièrement en avant le plaisir de jouer**.

Notre but est d'offrir à chacun la possibilité de pratiquer son handball dans les meilleures conditions possibles.

Pour ce faire, nous disposons de matériel éducatif régulièrement renouvelé, mais également de minibus qui nous permettent d'assurer le transport de nos jeunes joueurs lors de déplacements éloignés de Dijon.

Enfin, nous encourageons nos joueurs à s'engager pour défendre les valeurs du handball notamment par l'apprentissage de l'arbitrage.

Le handball porte haut les valeurs du respect de l'autre (les joueurs, les arbitres, les entraîneurs...), valeurs que le Dijon Métropole Handball partage largement avec ses licenciés et bénévoles.

Chaque année le DMH Association doit financer l'organisation matérielle de ses activités habituelles :

- **entraînements** (gestion des entraîneurs, achat de matériel éducatif, de jeux de ballons, de maillots...),
- **matches** de championnats pour les équipes (gestion des déplacements, de l'arbitrage à domicile)
- **participation de nos équipes à des tournois régionaux** ou hors région,
- **participation financière aux stages Comité ou Ligue** auxquels nos joueurs sont convoqués,
- **organisation de tournois** (tournoi Graine de champion...),
- **financement de stages** (Centre d'Expertise de la Performance – Perfectionnement).

Aider le DMH Association en devenant mécène

L'Association DMH organise un certain nombre de manifestations (loto, vente de calendriers, boutique, buvette lors des matches Pro D2 au Palais des Sports...) dans le but de générer des moyens financiers.

Pour aller encore plus loin, nous avons besoin de vous.

Devenir mécène c'est vous engager à nos côtés, partager nos valeurs, nous aider à financer nos projets, à nous développer, à faire connaître votre entreprise à nos licenciés, participer à la vie sociale de la Métropole.

Le mécénat, comment ça fonctionne ?

Pour les entreprises ou les sociétés :

- **votre don n'est pas soumis à la TVA,**
- **votre don vous permet de bénéficier d'une réduction de l'IS égale à 60% du montant de votre don dans la limite de 5 pour mille du CA annuel hors taxe*.**

Pour les particuliers :

- **votre don vous donne droit à une réduction de l'IR égale à 66%, dans la limite de 20% du revenu imposable*.**

(*plafond appliqué à l'ensemble des versements effectués).

Et après ?

En devenant mécène, vous prenez une place particulière dans notre association : **nous vous tiendrons régulièrement informés de nos projets, de nos réalisations, de nos résultats** : en un mot vous saurez comment l'argent que vous nous avez versé dans le cadre du mécénat est utilisé.

Vous pourrez alors librement choisir d'année en année de continuer à nous soutenir et à accompagner nos projets dans la durée.